

PLUI Plan Local d'Urbanisme
intercommunal
des Trois Poirées

Voie des Poirées - 18000 HIRSON - 03 27 41 11 11

4.1. Documents graphiques

Hirson
PLAN DE ZONAGE
Bourg (secteur nord) au 1/2500ème
PLUI arrêté le 18/03/2025 PLUI approuvé le

Logo of the intercommunal authority and other partners.

Légende

Informations

- Communes
- Cours d'eau
- Bassins
- Chemin inscrit au PQIR
- Axe vert de Thérache
- Bâtiements d'élevage classés

Zonage

- UA : Centres agglomérés, Avenue du Maréchal Joffre, rue Charles de Gaulle, avenue de Verdun et avenue des Champs-Elysées
- UB : Zones périphériques (lotissement, lots ouverts), habitat mixte
- UI : Zone d'activités économiques
- LAUI : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole patrimoniale (Natura 2000)
- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle patrimoniale (Natura 2000)
- Ni : STECAL, Sports et loisirs
- Nt : STECAL, Tourisme et loisirs

Éléments de paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Bâtiements
- Forêts
- Jardins
- Éléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Itinéraires touristiques

Éléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Éléments patrimoniaux
- Quartiers identifiés

Prescriptions

- Patrimoine identifié au titre de l'article L151-14 du Code de l'urbanisme
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme
- Unités commerciales identifiées au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme
- Secteur soumis à l'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zones non affectées
- Emplacements réservés

